



QUEL SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EST LE MIEUX ADAPTE A MON PROJET ?



4 FAMILLES

On distingue 4 grandes familles de filières pour traiter les eaux usées des maisons d'habitation :

- les filières traditionnelles : tranchées d'épandage, filtre à sable,
- les filtres compacts : l'effluent traverse gravitairement un massif filtrant (zéolithe, laine de roche, fibre de bois,..),
- les microstations à culture libre ou à culture fixée : l'effluent est traité dans une cuve aérée grâce à un apport d'oxygène,
- les filtres plantés de végétaux.

Chaque famille de filières répond à des besoins différents.

Le choix d'un système de traitement est fonction :

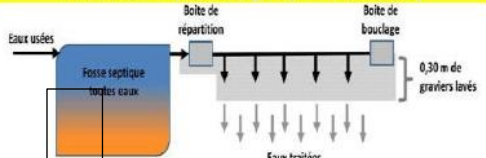
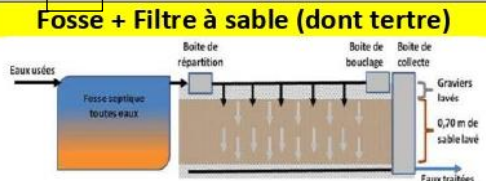
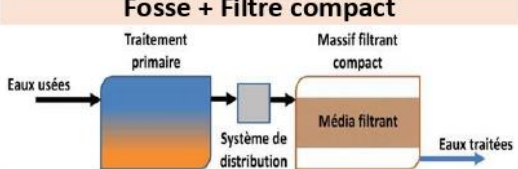
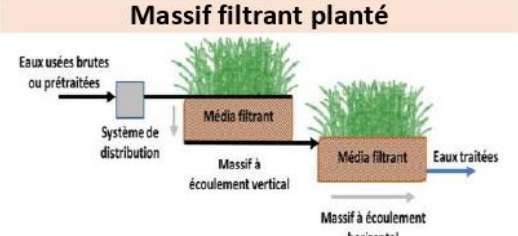
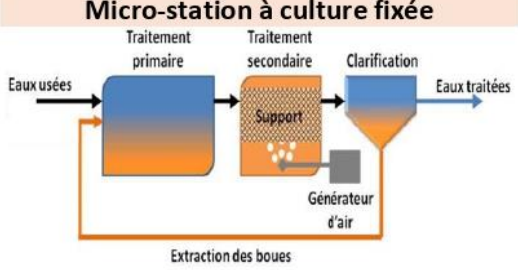
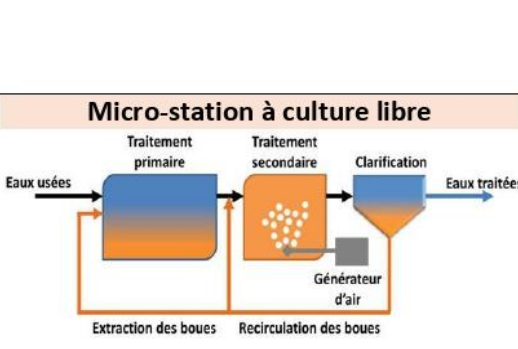
- des contraintes parcellaires, de la nature du sol, de la capacité d'accueil de l'habitation,
- et surtout, des souhaits de l'utilisateur en matière de technologie, d'entretien et de suivi de la future installation.



Les lingettes, les préservatifs, les protections hygiéniques sont interdits dans tout système d'assainissement

**SOYEZ VIGILANT
DANS LE CHOIX DE
LA FILIÈRE CAR SON
ENTRETIEN ET SON
FONCTIONNEMENT
VOUS REVIENDRONT**



	Filières	Avantages	Inconvénients
FILIERES TRADITIONNELLES	Fosse + Epanage (tranchées) 	Fonctionnement gravitaire Sans électricité Faible entretien Eligible à l'éco-prêt	Perméabilité suffisante Surface importante > 100 m ² Dépendant de l'aptitude du sol
	Fosse + Filtre à sable (dont terre) 	Fonctionnement gravitaire Faible entretien Eligible à l'éco-prêt	Surface moyenne > 40 m ² Pompe de relevage en sortie si faible dénivelé du terrain Renouvellement du sable
FILIERES AGREEES	Fosse + Filtre compact 	Fonctionnement gravitaire Surface compacte < 20 m ² Eligible à l'éco-prêt	Coût de renouvellement du média Pompe de relevage en sortie si faible dénivelé du terrain
	Massif filtrant planté 	Tout en 1 : Prétraitement et traitement (pas de fosse toutes eaux) Absence de vidanges Compatible avec toilettes sèches Aspect paysager Eligible à l'éco-prêt	Surface moyenne < 100 m ² Entretien et suivi régulier Aspect paysager
	Micro-station à culture fixée 	Surface compacte < 10 m ² Durée de vie longue avec possibilité d'intervention Prétraitement et traitement en un seul dispositif	Consommation électrique Possibles Nuisances sonores Maintenance spécifique régulière (contrat de maintenance) Vidanges fréquentes (dès niveau de 30%) Non éligible à l'éco prêt Coût changement de pièces (si panne ou usure) Non adapté au fonctionnement intermittent
	Micro-station à culture libre 	Surface compacte < 10 m ² Durée de vie longue avec possibilité d'intervention Prétraitement et traitement en un seul dispositif	Consommation électrique Possibles Nuisances sonores Maintenance spécifique régulière (contrat de maintenance) Vidanges fréquentes (dès niveau de 30%) Non éligible à l'éco prêt Coût changement de pièces Non adapté au fonctionnement intermittent
AUTRE	Toilettes sèches	Compatible avec filtre planté	Gestion du compostage sur la parcelle Eviter tout ruissellement Prévoir un système de traitement des eaux ménagères

Toutes les informations sur le site :

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

Toutes les informations sur la page :

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/agrement-des-dispositifs-de-traitement-r92.html

👉 Pensez à vérifier que l'installateur de votre assainissement possède une garantie décennale. C'est l'assureur décennal, au jour de l'ouverture du chantier, qui vous prémunira en cas de sinistre. Vous devez également vérifier que la période de validité du contrat mentionnée sur l'attestation fournie au moment du devis couvre la durée du chantier.